

Les ministres et le vice-président ont passé en revue les progrès réalisés au regard de trois importants accords bilatéraux :

- un accord de coopération portant sur l'application des politiques de concurrence respectives,
- les négociations relatives à un accord en matière de science et de technologie et
- un autre sur la reconnaissance réciproque des essais et de l'homologation de produits réglementés.

Ces accords contribueront à améliorer sensiblement la coopération et faciliteront les échanges commerciaux.

Les ministres et le vice-président se sont entretenus de questions commerciales bilatérales concernant l'accès au marché canadien de la bière européenne et le besoin urgent de définir un système mutuellement satisfaisant pour régir les exportations de bois d'oeuvre vers la CE.

Les deux parties ont noté leur satisfaction devant les résultats de la rencontre annuelle de l'Office des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), qui a donné lieu à une interdiction de pêche de la morue du Nord pour 1993 et à une entente sur des contingentements réduits pour d'autres espèces. Ces décisions faciliteront le renouvellement des stocks dégarnis, selon les avis scientifiques de l'OPANO. Les deux parties se sont dites encouragées par le climat de coopération qui s'établit dans le domaine de la préservation des ressources, de la surveillance et du contrôle; ce sur quoi le vice-président Andriessen a souligné l'intérêt de la Communauté de poursuivre la discussion sur des arrangements bilatéraux. Les deux parties se sont déclarées d'accord pour accroître leurs efforts en vue de décourager le changement de pavillon aux fins de se soustraire aux mesures de conservation de l'OPANO, et pour assurer la fin de la pêche d'espèces réglementées par des pays non membres de l'OPANO dans la zone réglementée par l'OPANO.

Les deux parties ont passé en revue des points d'intérêt à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies et ont discuté des efforts en cours pour régler les crises en Yougoslavie et en Somalie.

Les deux parties attachent une très grande importance à une conclusion de l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales qui se solderait par un accord substantiel, exhaustif et équilibré. Elles ont convenu que la réussite de cette ronde de négociations est essentielle à la poursuite de la croissance et de l'expansion du commerce mondial, et, plus particulièrement, aux échanges commerciaux et aux investissements entre le Canada et la CE.